



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le jeudi 24 avril 2025

France 2030 : deux nouveaux lauréats du secteur agricole retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »

Dans le cadre de la deuxième saison de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir » (CMA), deux nouveaux lauréats issus de l'enseignement et la recherche agricoles ont été retenus pour un financement de 9 millions d'euros.

Lancé en 2021, cet appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans la stratégie France 2030 portée par le Gouvernement. Ce dispositif vise à répondre aux besoins des entreprises et des institutions publiques en matière de formation, d'ingénierie de formation (initiale et continue) et d'attractivité des formations.

Depuis son lancement, l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » a pour ambition d'anticiper et de répondre aux besoins en compétences des secteurs stratégiques de demain.

Il distingue deux types de projets :

1. **Les diagnostics**, qui permettent d'évaluer les besoins en formation (initiale, continue, supérieure) en les comparant à l'offre existante, tout en répondant aux priorités stratégiques de France 2030.
2. **Les dispositifs de formation**, qui proposent des solutions concrètes et adaptées pour développer les compétences nécessaires aux métiers d'avenir. Ils soutiennent des initiatives articulant formation initiale, continue, attractivité des métiers et innovation pédagogique.

L'enseignement agricole s'était déjà distingué lors de la première saison (2021-2023), avec 15 diagnostics et 8 dispositifs de formation financés pour plus de 30 millions d'euros. Fort de ces premiers succès, une priorité dédiée à l'enseignement agricole a été intégrée pour la deuxième

saison, en lien avec l'objectif 6 de France 2030 qui vise à renforcer la souveraineté agricole et alimentaire de la France en investissant dans une alimentation saine, durable et traçable.

Lors du premier volet de la deuxième saison, [10 projets](#) du secteur agri-agro ont été financés en 2024 pour un total de **50 millions d'euros**. En 2025, **deux nouveaux dispositifs de formation issus de l'enseignement et la recherche agricoles** ont été sélectionnés pour bénéficier d'un financement supplémentaire de **9 millions d'euros**.

Les deux projets lauréats sont les suivants :

- **« Formidable protéine 2 », porté par Terres Inovia (3 M€)** : le projet vise à développer les compétences nécessaires à la production des protéines végétales, notamment via l'augmentation des légumineuses, avec pour objectif d'atteindre une souveraineté protéique en France ;
- **"Souveraineté Alimentaire et Élevage de Demain" – SAED (6 M€), porté par le Campus des métiers et des qualifications d'Excellence "Filière Alimentaire de demain" (Pays de Loire)** : le projet entend maintenir et professionnaliser des systèmes d'élevage et de polyculture-élevage résilients et durables dans la région Pays de la Loire.

La direction générale de l'enseignement agricole et de la recherche, qui coordonne le dispositif pour le ministère en charge de l'agriculture, a particulièrement souligné la mobilisation remarquable de nombreux établissements de l'enseignement agricole dans les projets retenus. Ils contribueront à renforcer le dynamisme des formations aux métiers de l'agriculture et à l'objectif stratégique de renouvellement des générations.

« Ces nouveaux projets illustrent l'engagement exemplaire des acteurs de l'enseignement et de la recherche agricoles en faveur de l'innovation, des transitions et de l'attractivité des métiers du vivant. Grâce au soutien de France 2030, nous contribuons à doter notre agriculture des compétences clés pour relever les défis de demain : souveraineté alimentaire, durabilité des systèmes de production, et transmission des savoir-faire. » **Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire**

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv